LES CELTES DANS LE NORD DU BASSIN PARISIEN

(VIème - Ier siècle avant J.C.)

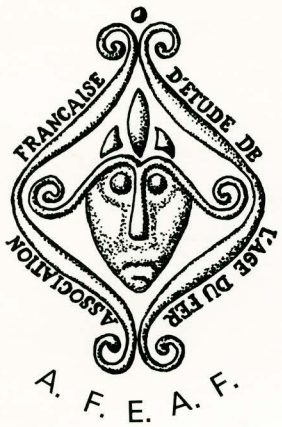

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ETUDE DE L'AGE DU FER

Actes du cinquième colloque tenu à Senlis les 30 et 31 Mai 1981

Revue Archéologique de Picardie
Numéro 1 - 1983

Edité par Louis BARDON, Jean-Claude BLANCHET, Jean-Louis BRUNAUX, Marc DURAND, Alain DUVAL, Jean-Luc MASSY, André RAPIN, Corinne ROBINSON, Georges-Pierre WOIMANT.

UN SITE DE LA TÈNE A BEAUVAIS (OISE)
Les Aulnes du Canada

par Georges-Pierre WOIMANT *

suivi d'une note préliminaire sur les vestiges animaux,
par Patrice MENIEL

Les jours précédant le colloque de Senlis, la prospection d'une zone d'extension de carrière nous a permis de reconnaître un site d'habitat gaulois à quelques kilomètres en amont de la ville de Beauvais, sur la rive droite du Thérain.

En raison de l'importance de la découverte, nous ne pouvions refuser au moins une première information pour les Actes de ce colloque, d'autant que les premiers résultats étaient déjà assez avancés et qu'un premier commentaire avait été dressé à l'occasion d'une exposition temporaire au Musée Départemental de l'Oise, à Beauvais (Woimant 1982, pp. 7-9 ; Méniel 1982, pp. 10-16).

LE SITE - LA FOUILLE

C'est à nouveau dans un fond de vallée inondable que se trouve le site. Une rivière, le Thérain (Tara), longe actuellement celui-ci à quelques dizaines de mètres et se divise un peu plus en aval en trois branches artificielles, dont l'une, le "Petit Thérain", circonscrit partiellement les murailles du *castrum* antique de Beauvais, *Caesarodunum*.

La fouille a porté principalement sur une structure. et un fossé qui entourait probablement un habitat dont les vestiges sont demeurés flous. Ainsi, seuls quelques épandages cendreux, des lambeaux de fondation en torchis et un trou de poteau ont été repérés jusqu'à présent. En raison de la diffusion indifférenciée des terres, le sous-sol, qui est tourbeux et limoneux, ne se prête pas au décapage plan qui mettrait en évidence les petites structures, comme dans les gravières. Pour effectuer un relevé-plan, il aurait fallu réaliser une découpe stratigraphique fine de tout le terrain sur plus d'un hectare, ce qui aurait permis de distinguer les pierres de calage des poteaux et, au mieux, les profils de leurs trous, mais la fouille de sauvetage ne l'autorisait pas. Les structures en creux devaient aussi être rares ; aucune n'a été reconnue lors des décapages, malgré une attention particulière.

Le fossé a été découvert alors qu'il avait déjà été détruit sur une longueur importante. Nos résultats ne portent que sur une soixantaine de mètres. Une centaine d'autres sera fouillée en 1982/83. La largeur de ce fossé varie entre trois et quatre mètres, sur un mètre de profondeur ; le profil est en U. Un coude à angle droit se situait dans le premier tiers de la longueur reconnue.

Le remplissage de cette structure est composé d'une tourbe mêlée de limons. Par endroit, naturellement, apparaissent des effondrements de parois, mais, dans l'ensemble, le comblement semble avoir été régulier, d'une façon hétérogène au cours de l'occupation du site, mais homogène, après son abandon.

Le matériel archéologique n'a pas de situation particulière dans le fossé ; les reconstitutions montrent une diffusion des fragments ou des parties d'un même ensemble de haut en bas comme de long en large, ce qui interdit toute distinction chronologique. Le dernier remplissage ne livre que des fragments épars, résultant vraisemblablement de l'érosion des sols avoisinants.

Ce matériel est composé en grande partie d'ossements animaux (nombreux), humains (2 fragments de crâne), et de céramiques ; quelques objets en fer, deux fibules, des ferrures, des outils, des ustensiles, et des lamelles dont la fonction n'a pas été identifiée, ainsi qu'une monnaie suessionne des ateliers de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), malheureusement trouvée hors contexte, complètent actuellement notre inventaire. Signalons aussi un fragment de bracelet en verre noir et un autre en cuivre.

Dans la région, cette abondance de vestiges céramique et osseux est unique pour un site d'habitat devant être daté du tout début de La Tène finale, d'autant que les états de conservation sont exceptionnels. Bois, microfaune, pollens, graines, qui sont aussi présents, permettront de mieux cerner les datations et l'environnement.

* Musée Vivenel — 60200 COMPIEGNE

Pour terminer cette présentation générale, il faut signaler qu'à la superficie du remplissage maximum du fossé, des bandes parallèles, parfois interrompues, sont creusées sur près de deux hectares. Ce sont de petites tranchées de 30 à 40 cm de profondeur, sur une cinquantaine de large, disposées environ tous les 4 à 5 mètres, qui sont liées par endroit à des épandages de calcaire et de silex. Des tessons de céramiques gallo-romaines précoces, surtout gallo-belges, Auguste-Tibère, et des *tegulae* leur sont associés. Il s'agit d'un vaste système dont la fonction reste indéterminée, auquel correspond vraisemblablement un fond de fosse arasé par les engins, ayant livré une estampille gallo-belge.

Enfin, il faut signaler que, d'une part, en amont du site les restes d'une villa, dont la durée se serait étendue jusqu'au IVe siècle (information Bardagi), avait été repérée en 1970, et que, d'autre part, une photographie aérienne prise dans le même secteur montre un vaste enclos quadrangulaire couvrant environ un hectare. De plus, la hauteur du plateau voisin, le "Bois brûlé", se prête assez bien à l'implantation d'un *oppidum*.

LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Deux études sont présentées ici. Elles se limitent à la céramique, dans les grandes lignes, et à un aperçu général du problème des ossements animaux.

Indiquons tout de suite, en annexe, la présence de restes humains : deux fragments de crâne, dont l'un porte d'une façon formelle des traces d'une décollation post-mortem en vue d'une récupération de la tête. Bien que très fréquents sur les sites de La Tène, les ossements humains apportent ici, bien sûr, ce que personne n'ignore sur les coutumes gauloises et le "culte de la tête", mais aussi un indice de la présence sur le site d'une classe sociale armée, ayant un certain prestige, ce que nous confirme la céramique de qualité. Par ailleurs, la perte d'un tel trophée, s'il s'agit bien d'un trophée, dans le fossé témoigne peut-être d'un abandon précipité, lié à une crue ou à une guerre. Cette crue expliquerait aussi que certains animaux complets aient été retrouvés.

LA CÉRAMIQUE

Afin d'aborder de plus près la nature et la fonction de la céramique, nous l'avons classée selon les critères suivants : les types, les formes et leurs utilisations possibles, les constituants et les aspects. Quelques planches de cette céramique illustrent l'étude ; elles sont destinées simplement à donner une première image, c'est pourquoi aucune référence ou précision ne les accompagne.

LES TYPES DE CÉRAMIQUE

Céramique commune grossière :

Cette céramique est distinguée d'après sa pâte noire, tendre, uniforme ou lameleuse. Elle est apparemment composée d'un limon argileux local. Ses dégraissants, dont la qualité est très faible, sont des calcaires, surtout coquillers, plus ou moins fins, et de petits éclats de silex. Des inclusions naturelles ou fortuites sont parfois repérées. La finition est rudimentaire, mais les lèvres sont presque toujours lissées. Les impressions des moules à base de végétaux ou celles dues aux inclusions végétales sont courantes ; elles constituent même une caractéristique. Les engobes sont absents, mais les enduits sont occasionnels. Il n'y a pas de trace de peinture. Le colombin est parfois visible. Le tournassage est certain. Quelques décors sont réalisés au peigne ou à la brosse, mais aussi par lissage, pour des tracés rayonnant à l'intérieur des coupes.

Céramique commune fine (locale ou d'importation) :

Cette céramique possède les mêmes caractéristiques que la céramique précédente, avec une qualité de pâte supérieure, plus homogène, plus dense, plus dure. L'épaisseur des parois est plus mince. Les dégraissants sont plus fins. La présence fortuite d'éclats de silex, même pour les exemplaires d'excellente qualité, interdit de supposer dans tous les cas une importation ou un atelier particulier. Les décors sont peignés finement ou lissés (ondulations), parfois sur un fond réservé en mat. L'importation n'est vraiment possible que lorsque les pâtes et les dégraissants changent. On soupçonne quelques fois un engobe.

Céramique peinte d'importation :

Quelques rares exemplaires ont été découverts : un vase est partiellement reconstituable (avec rehaut noir sur la lèvre et le pied, rehaut rouge sur le col, le tout sur fond blanc) ; une lèvre correspond sans doute à un vase globulaire rouge ; deux couvercles identiques sont aussi rouges ; plusieurs fragments suggèrent un vase haut, élancé, à fond blanc ; et deux tessons montrent des décors géométriques noirs sur fond blanc. La pâte du premier vase, noirâtre, indiquerait une production ancienne, mais celle des couvercles, par exemple, est plus grise, ce qui serait plus récent.

Céramique d'importation méditerranéenne :

Fragments d'amphore Dressel IA italique de provenance du Latium, de la Campanie et/ou de l'Etrurie. Les couleurs des pâtes varient de l'orangé au rose et au jaune pâle, avec parfois un engobe. La présence occasionnelle de pâtes contenant des sables volcaniques ne résoud pas l'appartenance précise de l'atelier de production.

LES FORMES

La diversité des formes est extrême. Très peu d'exemplaires sont en double. La plus grande constante réside dans les formes "hautes, à panse, sans lèvre marquée". Cette analogie est seulement propre à la forme, car les autres variables (types de céramique, décor, traitement, dégraissants, ...) limitent la similitude.

Les coupes/jattes (couvercles) :

A un certain degré de dimension ou de forme, la distinction entre la coupe et la jatte n'est pas toujours nette. Il paraît évident que la coupe est plus petite que la jatte, et qu'elle serait uniquement destinée à la boisson, tandis que la jatte, plus grande, serait utilisée pour contenir des produits réductibles en parts ou en portions, que ce soit pour la préparation des mets, leur présentation ou leur conservation. Les coupes serviraient à la consommation immédiate, pour une seule personne, dans le cas le plus normal (sauf acte cérémonial) ; exceptionnellement, on peut leur concéder un rôle de conservation pour des matières précieuses (médications, épices, herbes, présure). Les formes de la lèvre suggèrent parfois qu'elles étaient adaptées pour fixer un velin protecteur ou qu'elles ne se prêtaient pas pour boire ou pour verser des liquides. Les jattes, surtout lorsqu'elles sont moyennes, seraient aussi réservées à des préparations particulières, sauces et bouillies ; pour cela, il leur fallait être largement ouvertes, avec un fond accessible aux instruments culinaires, c'est-à-dire être profondes, pourvues d'un rebord rentrant, susceptible de retenir les produits à l'intérieur, afin qu'ils ne soient pas projetés lors du "touillage". Les grandes jattes, par contre, tout en associant ces fonctions, répondraient à d'autres préparations comme la coagulation des laitages ou du sang, grâce à une large ouverture qui présente un maximum de surface au contact de l'air, et grâce à la forme de leur lèvre qui facilite la séparation des composés (petit lait du caillé ou fibrine du sérum). Ces jattes offriraient aussi la possibilité de cuire des aliments consistants ou liquides ; la forme de leur panse convient bien à une cuisson sur les braises. Par ailleurs, ces coupes ou ces jattes serviraient aussi de couvercles, comme les découvertes en sépulture le confirment.

Les vases hauts à col :

Ces vases que l'on distingue d'après la séparation nette entre la panse et le rebord, par l'intermédiaire du col, sont rares. Cette séparation n'est d'ailleurs marquée que par un pincement plus accentué à angle droit. Il ne s'agit jamais d'une superposition, au sommet d'une panse, d'un col fabriqué séparément.

Les vases hauts à panse et à lèvre :

Deux types sont distingués : à lèvre, précédée d'une sorte de col, qui est un intermédiaire de la forme décrite précédemment ; et, à lèvre marquant l'extrémité supérieure de la panse, qui est un simple dérivé de la forme définie ci-dessous. Ces vases sont souvent très élaborés. Les bourrelets qui marquent le haut de la panse ne sont pas toujours décoratifs, ils sont aussi destinés à la pose de couvercles.

Les vases hauts à panse, sans lèvre marquée, ou "tonnelets" :

Très communs, ces vases se présentent comme de simples ovoïdes tronqués. Leurs qualités et leurs décors sont très variables ; cependant, la majorité d'entre eux est grossière. S'ils contenaient des matières périssables, celles-ci ne pouvaient être que des matières enrobées de graisses isolantes, car il ne peuvent recevoir de couvercle.

Les *dolia* :

Sous cette rubrique, sont inclus tous les grands vases, qu'ils présentent ou non les lèvres caractéristiques du *dolium*, c'est-à-dire plates, à bourrelet externe. Leurs lèvres sont en effet droites ou éversées, tout comme leurs parois sont ou bien droites, ou bien pansues. Le vrai *dolium* du type de La Tène, est présent en quatre dimensions d'ouverture, allant du simple au double. Leur rôle est bien sûr la conservation des grains et des salaisons. L'humidité du sol, qui interdit à Beauvais les silos enterrés, n'est sans doute pas étrangère à la présence de ces grands vases. Aucune trace ne montre qu'ils furent utilisés pour la cuisson.

Les vases particuliers :

Un "vase" tronconique, ouvert des deux côtés, proche des vases "hauts, à panse, sans lèvre marquée", a été séparé des autres groupes. De toute évidence, il a été cuit tel quel et ne résulte pas du refaçonnage d'un vase à fond. C'est une sorte d'entonnoir. Deux fonctions sont supposées, vase-support ou vase-égouttoir.

Les couvercles :

Deux couvercles, strictement identiques, ont été isolés. D'après leur pâte et la peinture rouge qui les décore, ce sont des importations. La forme de leur rebord est caractéristique ; très élaborée, elle a pour fonction de faire s'écouler dans le récipient recouvert la condensation naturelle ou celle formée au cours de la cuisson.

D'autres tessons doivent aussi appartenir à des couvercles ; ils se présentent comme des fragments de fond dont les cannelures en relief, circulaires, ne correspondent pas à un pied, sinon bancal, mais plutôt à un élément de préhension.

Ces nombreuses formes de vases témoignent de la diversité des matières à traiter ou à conserver. Il n'est cependant pas aisé de définir leurs fonctions ou leurs utilisations. L'exemple nous est donné par l'absence de faisselle ; celle-ci devait exister en bois ou être simplement en osier (rappelons que faisselle vient de *fiscella*, dérivé de corbeille, *fiscus*).

Par ailleurs, il est remarquable qu'il n'existe aucune trace d'ustensiles coupant sur la céramique. Toutes les découpes étaient réalisées hors des récipients, sans doute sur de simples planchettes.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Les vases ont diverses caractéristiques externes ou internes ; nous en avons distingué les nuances en fonction de certains critères bien indépendants les uns des autres, répondant soit à la technique, soit à l'aspect, soit à l'utilisation, ...

Ainsi : les décors ne sont considérés que lorsqu'ils sont superflus. Ce sont : des bandes lissées en étoile à l'intérieur des coupes ou des jattes ; des bandes lissées ondulées ; des fonds réservés mats, soit au cours du lissage, soit artificiellement par tamponnage ; des peignages lissés, incisés ou excisés, au peigne, à la brosse ou au poinçon ; enfin, des dépressions digitées (1 exemplaire sur un rebord supérieur de lèvre, non figuré). Les cannelures sont parfois aussi des décors, mais elles ont aussi la fonction d'asseoir les couvercles.

Les traitements de surface seront ceux qui résultent de la finition du vase. Ils sont toujours effectués avant la cuisson. Il s'agit du dégrossissement, du lissage, du polissage, faits à la spatule, à la main, à la peau, au

tissu, au pinceau végétal ou animal, ... L'affinage des lèvres est une caractéristique des vases de Beauvais.

Les aspects de surface sont ceux qui montrent le tournassage ou le tournage, les impressions de la forme ayant servi de moule (fibres végétales), les négatifs des fibres végétales contenues dans la pâte ou à la surface de celle-ci et qui, calcinées, laissent leur empreinte, et, de même, les craquelures dues aux cuissons du vase ou des aliments, jusque parfois les surcuissons qui causent des déformations.

Les engobes sont bien sûr les préparations fluides, argileuses, qui enrobent les vases et qui ont été posés avant la cuisson. On ne peut malheureusement pas toujours les distinguer lorsque le lissage est parfait.

Les enduits correspondent aux matières qui ont été appliquées sur les parois après la cuisson et qui sont destinés à imperméabiliser la terre cuite ou à assurer la conservation. Dans certains cas, l'enduit a été mis avant la cuisson, il devient alors un engobe. A Beauvais, l'enduit est de couleur marron lie de vin. Il est étalé au pinceau, mais à l'intérieur des *dolia* il semble qu'un simple trempage ait eu lieu. La matière est tenace, mais elle se dissout parfois au lavage. Les coupes fines, comme les vases hauts, de qualité et les *dolia* en sont indifféremment recouverts. On ne peut donc pas isoler des groupes de production d'après ces enduits qui auraient été réalisés par les utilisateurs des vases.

Les peintures sont, comme indiqué plus haut, soit des fonds, soit des rehauts. Les vases sont certainement tous des importations. Le blanc et le rouge apparaissent comme des fonds, mats, recouvrant des parois parfaitement polies ou lissées. Les pâtes qui correspondent ne semblent pas avoir subi une cuisson très élevée.

La pâte même est observée d'après sa consistance, sa structure interne, ses composants naturels et les actions oxydo-réductrices de la cuisson. D'une façon générale, elle est tendre, jamais "cassante", plus ou moins lameleuse, "savonneuse", ayant subi une cuisson réductrice.

Les résidus de surface sont toutes les matières détritiques qui ont adhéré au cours de l'utilisation du vase ; ils sont fortuits, sans fonction (sauf le culottage). Ils sont consécutifs aux cuissons lorsqu'ils sont très tenaces ; mais ils peuvent aussi provenir du milieu dans lequel ils ont séjourné, ou même être des goudrons formés au cours d'un incendie. D'autres résidus, fonctionnels, sont observés sur les amphores méditerranéennes, à l'intérieur du col ; leur analyse devrait indiquer des cires ou des résines destinées à calfeutrer les bouchons.

La dernière caractéristique de cette céramique est la nature et la composition des dégraissants. Un grand nombre de vases n'ont aucun dégraissant visible à l'œil nu. Sinon, pour la céramique commune, nous avons des calcaires coquillers en faible proportion, d'autres grossiers, de fines particules blanches brillantes encore indéterminées, et des petits éclats de silex. Exceptionnellement, le quartz ou le sable apparaît. Il est difficile d'affirmer qu'il s'agit à chaque fois de dégraissant, car il n'est pas toujours uniformément réparti dans la pâte. Ce dégraissant existe aussi comme une inclusion fortuite. Il faut supposer que, dans le même atelier, on dégraissait ou on ne dégraissait pas, mais que la matière utilisée était sur place et qu'elle se mêlait parfois à la pâte pure.

En conclusion, notre publication future aura pour but de dresser, d'après les critères énoncés ci-dessus, les principales caractéristiques de la céramique, en liaison avec la fonction même du site. Ce site correspondrait de toute évidence à une "ferme indigène" entourée d'un enclos quadrangulaire, à l'intérieur de laquelle cohabitaient des hommes de conditions différentes, tirant partie d'activités essentiellement agricoles, dont l'élevage, d'après les vestiges conservés.

BIBLIOGRAPHIE

MENIEL, P., "Etudes préliminaires des vestiges animaux de Boury-en-Vexin et de Beauvais", *Revue Archéologique de Picardie,* n° 1 (1982).
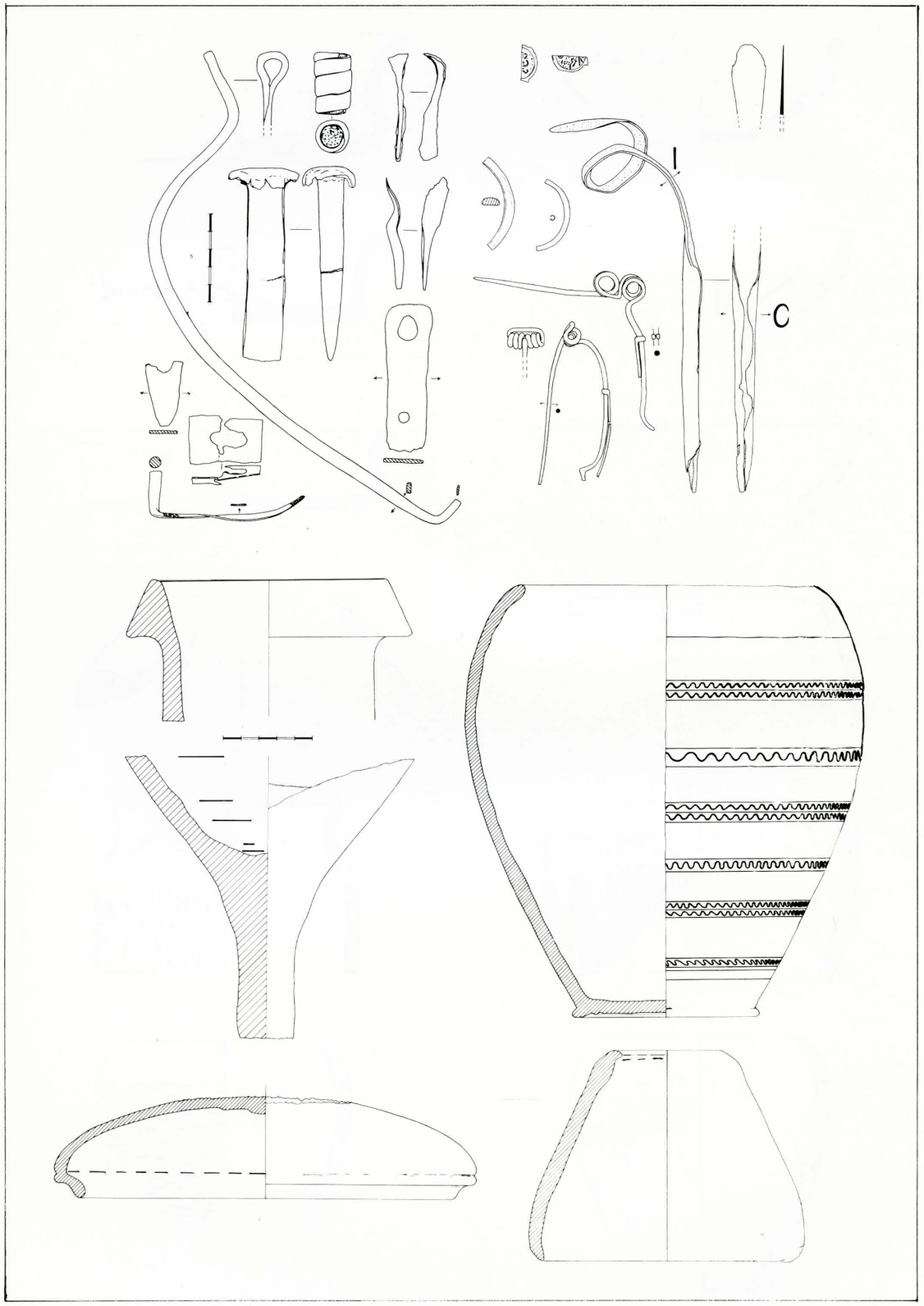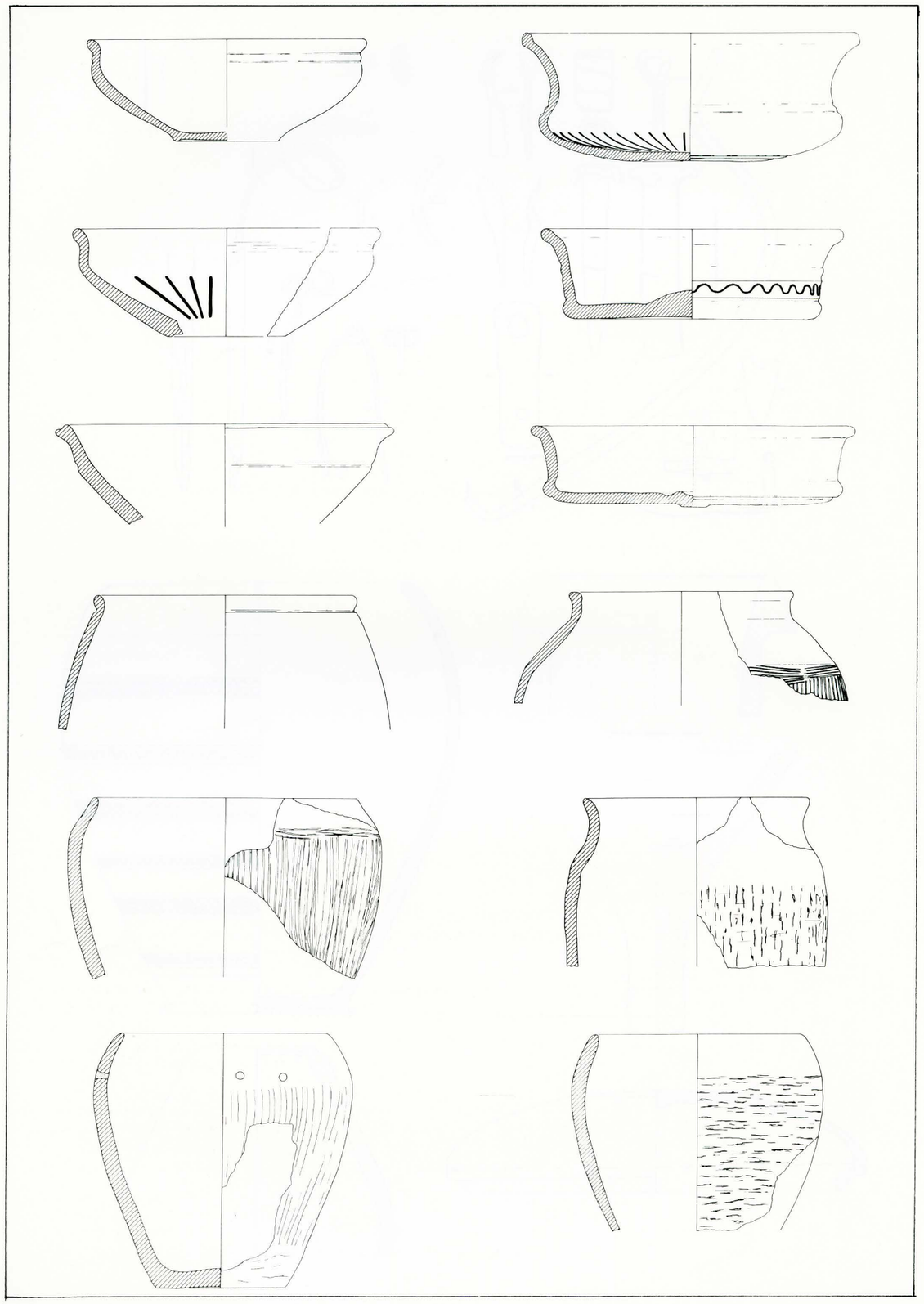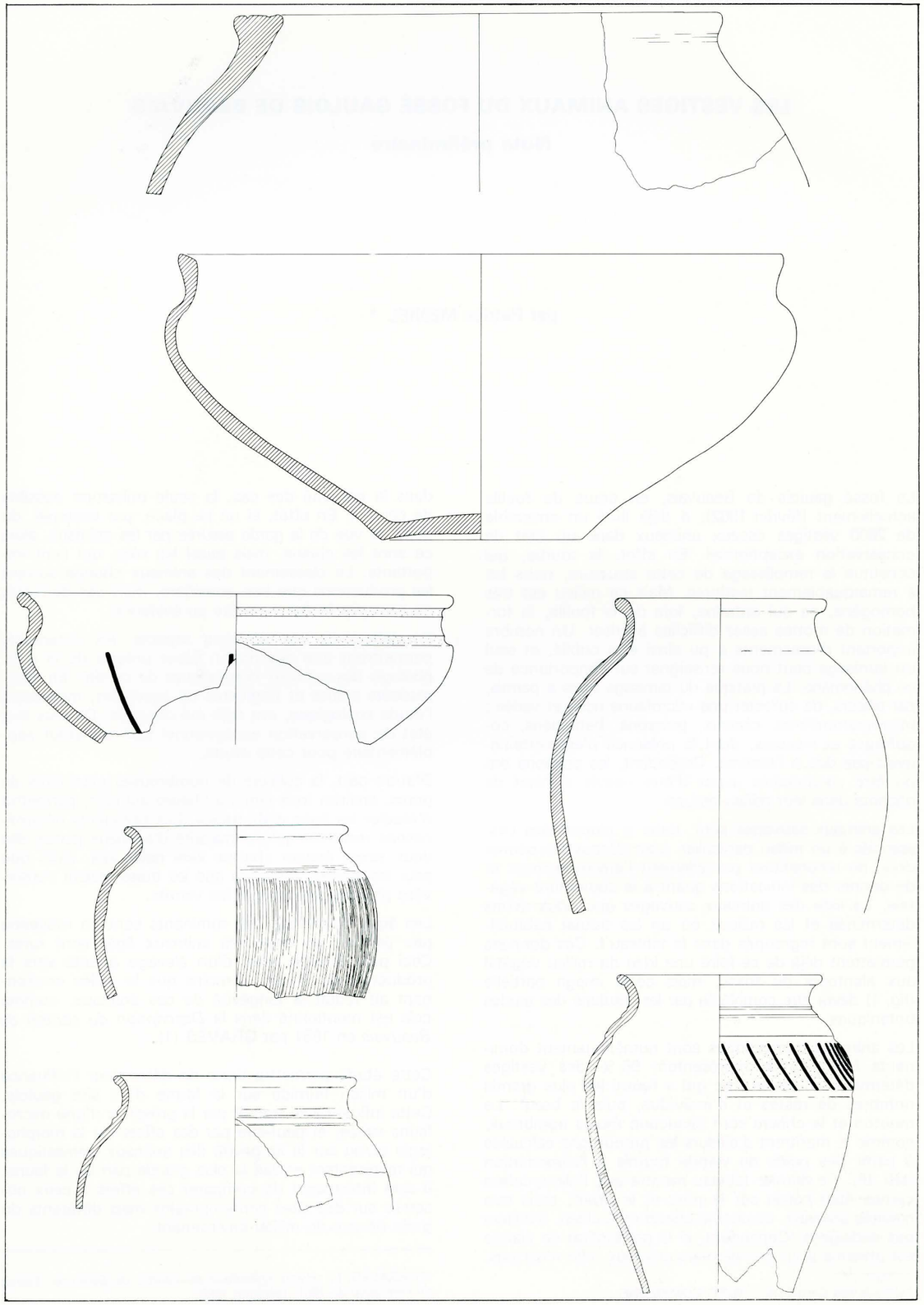
WOIMANT, G.-P., "Découverte d'un site gaulois à Beauvais (Oise)", *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1 (1982).